

Une aide financière peut être allouée aux Ouistrehamais âgés de 16 à 25 ans, qui sont désireux de passer leur permis de conduire. Cette aide financière prend la forme d'une bourse plafonnée à 500€ en contrepartie de 50 heures de bénévolat effectuées au sein d'un service municipal. Cette bourse, peut être soumise à condition de ressources.

Ne sont pas concernés :

- Les personnes ayant déjà eu un permis de conduire qui a été annulé
- Les candidats ayant déjà présenté un dossier qui n'a pas reçu une réponse favorable
- Les non-résidents dans la commune
- Les publics avant 16 ans et après 25 ans

### **Bénéficiaire**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Né(e) le : .....à.....

Si mineur, téléphone des représentants légaux : .....

.....

### **Situation familiale**

Célibataire     En couple

### **Condition de logement :**

Autonome     Chez les parents     En foyer     Autre : .....

### **Situation scolaire ou professionnelle**

Lycéen     Etudiant     Apprenti     En formation professionnelle  
 Salarié     Demandeur d'emploi     Sans emploi

### **Calendrier**

Le code devra être obtenu au plus tard 1 an après la signature de ce dossier.  
Les 50 heures devront être effectuées dans la première année.

**Documents à joindre obligatoirement :**

- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, loyers...) ;
- Attestation d'hébergement (pour les mineurs hébergés chez leur(s) parent(s) ou un tiers) ;
- Avis d'imposition du bénéficiaire ou des parents ;
- Copie d'une pièce d'identité recto-verso (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) ;
- Note RGPD autorisant la collecte des données personnelles

**Motif de la demande :**

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

.....

.....

.....

.....

.....

**Proposition de contrepartie citoyenne :**

Précisez ce que vous savez faire, secteur d'activité recherché, le type de tâches que vous souhaiteriez effectuer.

.....

.....

.....

.....

.....

**Signature du demandeur :**

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une bourse permis de conduire et atteste sur l'honneur ne pas avoir obtenu son permis de conduire au moment du dépôt de sa demande, (dans le cas où le permis de conduire a été annulé, la demande est irrecevable). Il autorise la communication de ce document à la structure accueillante.

Ouireham Riva-Bella, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Signature du représentant légal (pour les mineurs) :**

Le représentant légal reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature du demandeur pour obtenir une bourse permis de conduire. Il atteste sur l'honneur que le demandeur n'a pas déjà obtenu son permis de conduire au moment du dépôt de sa demande, (dans le cas où le permis de conduire a été annulé, la demande est irrecevable), et autorise la communication de ce document à la structure accueillante.

Ouireham Riva-Bella, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



## Note d'information portée à l'attention des bénéficiaires et des parents pour les mineurs

### Règlement Général pour la Protection des Données personnelles

La Ville de Ouistreham Riva-Bella, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite vos données personnelles lors de votre dépôt de candidature à la bourse au permis de conduire, et ce dans le cadre de ses missions d'intérêt général, et avec votre consentement. Vos données sont traitées de manière sécurisée et en aucun transmises à des tiers non autorisés, pour des finalités déterminées et légitimes.

Les données sont destinées au Service Education de la Ville dans le respect de son obligation de discrétion.

Les données collectées sont pertinentes et nécessaires au traitement de votre candidature. La non-transmission d'informations dites obligatoires empêche l'accès aux services proposés par la Ville. Certaines données demandent votre consentement exprès, libre et éclairé.

Les données sont conservées de manière sécurisée conformément aux délais de prescription légaux, en base active le temps de la durée de l'instruction puis de la réalisation du projet lié à l'obtention de votre bourse, suivi d'un délai de 3 ans en base intermédiaire avec un système d'accès limité et sécurisé et ce pour des raisons probatoires, en cas de contentieux, en cas de contrôle par des organismes habilités.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées. Pour toute question relative à l'application du RGPD, vous pouvez contacter par courrier le service Education de la Ville de Ouistreham Riva-Bella : [responsable.education@ville-ouistreham.fr](mailto:responsable.education@ville-ouistreham.fr) ou son Délégué à la Protection des Données (DPO) [contact-dpo@ville-ouistreham.fr](mailto:contact-dpo@ville-ouistreham.fr). Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée par nos services, il vous est possible de former une réclamation auprès de la CNIL via son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

**J'ai pris connaissance de la manière dont sont collectées les données personnelles par le Service Education pour remplir les finalités ci-dessus mentionnées et j'y consens.** (Case à cocher)

Fait à.....Le ...../...../.....

Signature des parents ou des représentants légaux précédée de la mention « *lu et approuvé* »